Ci-dessous les textes à insérer dans la page PORTAL > CLUB PROFILE

Les variantes, celles-ci sont à insérer dans PORTAL > EVENT > EVENT DETAIL > DOCUMENT & LOGO

Elles sont regroupées par langues.

En fin de document il y a des exemples de textes à insérer dans les messages pour les navigateurs pour les classes

Texte pour la zone "Privacy for Sailors"

Ce texte n'est utile que pour les pays non européens, pour déclarer leurs lois concernant la protection des données personnelles. Ils sont obligatoires pour la Suisse

Si vous organisez un événement local, vous pouvez ne mettre le texte que dans votre langue vernaculaire. Pour les événements internationaux ajoutez l'anglais.

===============================

PRIVACY INFORMATION FOR SAILORS

===============================

Le Club respecte la loi suisse sur la protection des données (LPD RS 235.1) qui, actuellement est aussi proche que possible de la loi européenne "Global Data Protection Regulation" (GDPR). Manage2Sail est soumis à la loi européenne GDPR (voir PRIVACY DATA PROCESSING INFO en pied de page du serveur).

---------------

The Club complies with the Swiss Data Protection Law (LPD RS 235.1) which is currently as close as possible to the European law "Global Data Protection Regulation" (GDPR). Manage2Sail complies with the European GDPR (see PRIVACY DATAPROCESSING INFO on the server page footer).

---------------

Der Klub hält das Bundesgesetz über den Datenschutz (DSG RS 235.1) ein, welches sich zum jetzigen Zeitpunkt möglichst nahe an der Datenschutz-Grundverordnung der Europäischen Union (DSGVO) hält. Manage2Sail hält der Europäischen Union DSGVO ein (siehe PRIVACY DATAPROCESSING INFO in der Fußzeile des Servers).

Annonce qui s'affiche sur l'écran d'inscription (pour les régates)

Champ : LIMITATION OF LIABILITY --- LIMITATION DE RESPONSABILITE -- HAFTUNGSBESCHRäNKUNG

*(Coller le texte ci-dessous, lignes de "====" comprises, dans le champ approprié. Seul le paragraphe au sujet de l'éventuelle surcharge pour paiement au Secrétariat de course peut être adapté ou supprimé)*

==================================================================================

EN POURSUIVANT VOTRE INSCRIPTION, VOUS CONFIRMEZ QUE VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DE PARTICIPATION CI-APRES

Pour les compétiteurs mineurs, voir point 6.

==================================================================================

1) Règles

 1.1) Les "règles" telles que définies dans les Règles de Course à la Voile de World Sailing, édition 2021-2024.

 1.2) COVID : Si l'événement est annulé pour des raisons sanitaires exigées par un gouvernement, le participant recevra un mail confirmant l'annulation de l'événement et la finance sera retournée conformément à l'art 5.1

2) Droit à l'image

 2.1) Le concurrent accorde automatiquement et sans compensation d’aucune sorte, à l’autorité organisatrice, aux prestataires et aux partenaires de l’épreuve, le droit permanent de produire, d’utiliser et de montrer, à leur discrétion, dans toutes diffusions relatives à l’épreuve, tout nom, image de lui-même ou de son bateau, réalisées pendant la période de la compétition à laquelle il participe.

3) Décharge de responsabilité

 3.1) La décision de participer à une course ou de rester en course relève de la seule responsabilité du concurrent (règle 3 des RCV, Décision de courir). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l’autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage matériel et/ou corporel.

 3.2) L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

4) Assurance

 4.1) Chaque bateau doit être au bénéfice d’une assurance en responsabilité civile, d’un montant minimal de CHF 2'000'000.- (ou son équivalent en monnaie étrangère) par événement et incluant les risques en compétition.

5) Paiement

 5.1) En cas de paiement par carte de crédit, un éventuel remboursement sera effectué exclusivement sur le compte de la carte de crédit utilisée pour le paiement.

 5.2) En cas de paiement par virement bancaire ou par moyen électronique, le montant de la finance d'inscription doit être crédité AU PLUS TARD 5 jours avant le début de l'événement (présenter LA PREUVE DE PAIEMENT au secrétariat de course, lors de la confirmation de participation).

 5.3) Moyennant une surcharge de CHF 50.- pour frais administratifs, le club organisateur peut accepter des paiements cash au secrétariat de course, le jour de la confirmation de l'enregistrement.

6) Mineurs

 6.1) Lorsque le compétiteur est mineur, le représentant légal doit imprimer le document "Consentement parental" (Parental consent) qui est dans les documents de la régate ET LE SIGNER. Ce document est à présenter par le compétiteur, au secrétariat de course, lors de la confirmation de participation.

==================================================================================

AU TERME DE VOTRE INSCRIPTION, VOUS ALLEZ RECEVOIR UN E-MAIL CONFIRMANT VOTRE PARTICIPATION ET VOTRE ACCEPTATION DES REGLES SUSMENTIONNEES.

==================================================================================

Texte de confirmation qui s'imprime sur le message de confirmation d'inscription

Champ : Disclaimer --- Déclaration de non-responsabilité -- Haftungsausschluss

*(Coller le texte ci-dessous, dans le champ approprié et veiller à ce que les conditions soient rigoureusement identiques au texte précédent.*

Par la présente, je confirme avoir lu et compris les conditions de participation et j'ai pris l'engagement d'accepter sans restriction les conditions ci-après :

1) Règles

 1.1) Je m'engage à respecter les "règles" telles que définies dans les Règles de Course à la Voile de World Sailing, édition 2021-2024.

 1.2) COVID : Si l'événement est annulé pour des raisons sanitaires exigées par un gouvernement, je recevrai un mail confirmant l'annulation de l'événement et la finance me sera retournée conformément à l'art 5.1

2) Droit à l'image

 2.1) J'accorde automatiquement et sans compensation d’aucune sorte, à l’autorité organisatrice, aux prestataires et aux partenaires de l’épreuve, le droit permanent de produire, d’utiliser et de montrer, à leur discrétion, dans toutes diffusions relatives à l’épreuve, tout nom, image de moi-même ou de mon bateau, réalisées pendant la période de la compétition à laquelle il participe.

3) Décharge de responsabilité

 3.1) La décision de participer à une course ou de rester en course relève de ma seule responsabilité (règle 3 des RCV, Décision de courir). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, je décharge l’autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage matériel et/ou corporel.

 3.2) J'ai pris note que l'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

4) Assurance

 4.1) Je confirme que mon bateau est au bénéfice d’une assurance en responsabilité civile, d’un montant minimal de CHF 2'000'000.- (ou son équivalent en monnaie étrangère) par événement et incluant les risques en compétition.

5) Paiement

 5.1) En cas de paiement par carte de crédit, un éventuel remboursement sera effectué exclusivement sur le compte de la carte de crédit utilisée pour le paiement.

 5.2) En cas de paiement par virement bancaire ou par moyen électronique, le montant de la finance d'inscription doit être crédité AU PLUS TARD 5 jours avant le début de l'événement (présenter LA PREUVE DE PAIEMENT au secrétariat de course, lors de la confirmation de participation).

 5.3) Moyennant une surcharge de CHF 50.- pour frais administratifs, j'ai pris note que le club organisateur peut accepter des paiements cash au secrétariat de course, le jour de la confirmation de l'enregistrement.

6) Mineurs

 6.1) Le représentant légal doit imprimer le document "Consentement parental" (Parental consent) qui est dans l'option de menu "Documents" ET LE SIGNER. Ce document est à présenter par le compétiteur, au secrétariat de course, lors de la confirmation de participation.

Annonce qui s'affiche sur l'écran d'inscription (pour les entraînements)

Champ : LIMITATION OF LIABILITY --- LIMITATION DE RESPONSABILITE -- HAFTUNGSBESCHRäNKUNG

*(Coller le texte ci-dessous, lignes de "====" comprises, dans le champ approprié. Seul le paragraphe au sujet de l'éventuelle surcharge pour paiement au Secrétariat de course peut être adapté ou supprimé)*

==================================================================================

EN POURSUIVANT VOTRE INSCRIPTION, VOUS CONFIRMEZ QUE VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DE PARTICIPATION CI-DESSOUS

Pour les compétiteurs mineurs, voir point 6.

==================================================================================

1) Règles

 1.1) Seuls les moniteurs et entraineurs peuvent donner des instructions aux participants au cours / entraînement.

 1.2) Lors de régates organisées durant le cours / entraînement, les "règles" telles que définies dans les Règles de Course à la Voile de World Sailing, édition 2021-2024 s'appliquent.

 1.3) COVID : Si le camp d'entraînement est annulé pour des raisons sanitaires exigées par un gouvernement, le participant recevra un mail confirmant l'annulation de l'événement et la finance sera retournée conformément à l'art 5.1

2) Droit à l'image

 2.1) Le participant au cours / entraînement accorde automatiquement et sans compensation d’aucune sorte, à l’autorité organisatrice, aux prestataires et aux partenaires du cours, le droit permanent de produire, d’utiliser et de montrer, à leur discrétion, dans toutes diffusions relatives à l’épreuve, tout nom, image de lui-même ou de son bateau, réalisées pendant la période de la compétition à laquelle il participe.

3) Décharge de responsabilité

 3.1) Sans qu'il n'y ait faute de la part des moniteurs ou entraineurs, l'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre du cours ou de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

 3.2) Lors de régates, la décision de participer à une course ou de rester en course relève de la seule responsabilité du concurrent (règle 3 des RCV, Décision de courir). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l’autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

4) Assurance

 4.1) Chaque participant au cours / entrainement doit être au bénéfice d’une assurance en responsabilité civile, d’un montant minimal de CHF 2'000'000.- (ou son équivalent en monnaie étrangère) par événement et incluant les risques en compétition.

 4.2) Chaque participant au cours / entraînement doit être au bénéfice d’une assurance-accident personnelle.

5) Paiement

 5.1) En cas de paiement par carte de crédit, un éventuel remboursement sera effectué exclusivement sur le compte de la carte de crédit utilisée pour le paiement.

 5.2) En cas de paiement par virement bancaire ou par moyen électronique, le montant de la finance d'inscription doit être crédité AU PLUS TARD 5 jours avant le début de l'événement (présenter LA PREUVE DE PAIEMENT, lors de la confirmation de participation).

 5.3) Moyennant une surcharge de CHF 50.- pour frais administratifs, le club organisateur peut accepter des paiements cash, le jour de la confirmation de l'enregistrement.

6) Mineurs

 6.1) Le représentant légal doit imprimer le document "Consentement parental" (Parental consent) qui est dans l'option de menu "Documents" ET LE SIGNER. Ce document est à présenter par le participant au cours / entrainement, au responsable du cours / entrainement, lors de la confirmation de participation.

==================================================================================

AU TERME DE VOTRE INSCRIPTION, VOUS ALLEZ RECEVOIR UN E-MAIL CONFIRMANT VOTRE PARTICIPATION ET VOTRE ACCEPTATION DES REGLES SUSMENTIONNEES.

==================================================================================

Texte de confirmation qui s'imprime sur le message de confirmation d'inscription

Disclaimer --- Déclaration de non-responsabilité -- Haftungsausschluss

*(Coller le texte ci-dessous, dans le champ approprié et veiller à ce que les conditions soient rigoureusement identiques au texte précédent.*

Par la présente, je confirme avoir lu et compris les conditions de participation et j'ai pris l'engagement d'accepter sans restriction les conditions ci-après :

1) Règles

 1.1) Seuls les moniteurs et entraineurs peuvent donner des instructions aux participants au cours / entrainement.

 1.2) Lors de régates organisées durant le cours / entrainement, les "règles" telles que définies dans les Règles de Course à la Voile de World Sailing, édition 2021-2024 s'appliquent.

 1.3) COVID : Si le cours / entrainement est annulé pour des raisons sanitaires exigées par un gouvernement, le participant recevra un mail confirmant l'annulation de l'événement et la finance sera retournée conformément à l'art 5.1

2) Droit à l'image

 2.1) J'accorde automatiquement et sans compensation d’aucune sorte, à l’autorité organisatrice, aux prestataires et aux partenaires du cours / entraînement, le droit permanent de produire, d’utiliser et de montrer, à leur discrétion, dans toutes diffusions relatives à l’épreuve, tout nom, image de moi-même ou de mon bateau, réalisées pendant la période de la compétition à laquelle il participe.

3) Décharge de responsabilité

 3.1) La décision de participer à une course ou de rester en course relève de ma seule responsabilité (règle 3 des RCV, Décision de courir). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, je décharge l’autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage matériel et/ou corporel.

 3.2) J'ai pris note que l'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la le cours / entrainement.

4) Assurance

 4.1) Je confirme que mon bateau est au bénéfice d’une assurance en responsabilité civile, d’un montant minimal de CHF 2'000'000.- (ou son équivalent en monnaie étrangère) par événement et incluant les risques en compétition.

 4.2) Je confirme être au bénéfice d'une assurance accident personnelle.

5) Paiement

 5.1) En cas de paiement par carte de crédit, un éventuel remboursement sera effectué exclusivement sur le compte de la carte de crédit utilisée pour le paiement.

 5.2) En cas de paiement par virement bancaire ou par moyen électronique, le montant de la finance d'inscription doit être crédité AU PLUS TARD 5 jours avant le début de l'événement (présenter LA PREUVE DE PAIEMENT au secrétariat de course, lors de la confirmation de participation).

 5.3) Moyennant une surcharge de CHF 50.- pour frais administratifs, le club organisateur peut accepter des paiements cash au secrétariat de course, le jour de la confirmation de l'enregistrement.

6) Mineurs

 6.1) En tant que représentant légal d'un participant mineur, je m'engage à envoyer à l'organisateur, par e-mail, le document "Consentement parental" (Parental consent) SIGNE. Ce document est à présenter par le compétiteur, au secrétariat de course, lors de la confirmation de participation.

Annonce qui s'affiche sur l'écran d'inscription (pour les cours)

Champ : LIMITATION OF LIABILITY --- LIMITATION DE RESPONSABILITE -- HAFTUNGSBESCHRäNKUNG

*(Coller le texte ci-dessous, lignes de "====" comprises, dans le champ approprié. Seul le paragraphe au sujet de l'éventuelle surcharge pour paiement au Secrétariat de course peut être adapté ou supprimé)*

==================================================================================

EN POURSUIVANT VOTRE INSCRIPTION, VOUS CONFIRMEZ QUE VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DE PARTICIPATION CI-DESSOUS

==================================================================================

1) Annulation

 1.1) Si le cours est annulé pour des raisons sanitaires exigées par un gouvernement (COVID), ou toute autre raison, le participant recevra un mail confirmant l'annulation du cours et la finance de cours sera retournée conformément à l'art 4.1

2) Décharge de responsabilité

 2.1) Les participants au cours participent à leurs propres risques et périls.

 2.2) L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre du cours, aussi bien avant, pendant, qu'après le cours.

3) Assurance

 3.1) Chaque participant doit être au bénéfice d’une assurance-accident personnelle.

4) Paiement

 4.1) En cas de paiement par carte de crédit, un éventuel remboursement sera effectué exclusivement sur le compte de la carte de crédit utilisée pour le paiement.

 4.2) En cas de paiement par virement bancaire ou par moyen électronique, le montant de la finance d'inscription doit être crédité AU PLUS TARD 5 jours avant le début de l'événement (présenter LA PREUVE DE PAIEMENT au début du cours).

==================================================================================

AU TERME DE VOTRE INSCRIPTION, VOUS ALLEZ RECEVOIR UN E-MAIL CONFIRMANT VOTRE PARTICIPATION ET VOTRE ACCEPTATION DES REGLES SUSMENTIONNEES.

==================================================================================

Texte de confirmation qui s'imprime sur le message de confirmation d'inscription

Disclaimer --- Déclaration de non-responsabilité -- Haftungsausschluss

*(Coller le texte ci-dessous, dans le champ approprié et veiller à ce que les conditions soient rigoureusement identiques au texte précédent.*

Par la présente, je confirme avoir lu et compris les conditions de participation et j'ai pris l'engagement d'accepter sans restriction les conditions ci-après :

1) Annulation

 1.2) COVID : Si le cours est annulé pour des raisons sanitaires exigées par un gouvernement, j'ai pris note que je serai informé de l'annulation par un e-mail et que la finance me sera retournée conformément à l'art 4.1

2) Décharge de responsabilité

 2.1) Je participe au cours à mes propres risques et périls.

 2.2) J'ai pris note que l'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après le cours.

3) Assurance

 3.1) Je confirme être au bénéfice d’une assurance en responsabilité civile, d’un montant minimal de CHF 2'000'000.- (ou son équivalent en monnaie étrangère) par événement.

 3.2) Je confirme être au bénéfice d'une assurance-accidents personnelle.

4) Paiement

 4.1) En cas de paiement par carte de crédit, un éventuel remboursement sera effectué exclusivement sur le compte de la carte de crédit utilisée pour le paiement.

 4.2) En cas de paiement par virement bancaire ou par moyen électronique, le montant de la finance d'inscription doit être crédité AU PLUS TARD 5 jours avant le début de l'événement (présenter LA PREUVE DE PAIEMENT au secrétariat de course, lors de la confirmation de participation).

Annonce qui s'affiche sur l'écran d'inscription (pour les cours ZOOM)

Champ : LIMITATION OF LIABILITY --- LIMITATION DE RESPONSABILITE -- HAFTUNGSBESCHRäNKUNG

*(Coller le texte ci-dessous, lignes de "====" comprises, dans le champ approprié. Seul le paragraphe au sujet de l'éventuelle surcharge pour paiement au Secrétariat de course peut être adapté ou supprimé)*

==================================================================================

EN POURSUIVANT VOTRE INSCRIPTION, VOUS CONFIRMEZ QUE VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DE PARTICIPATION CI-DESSOUS

==================================================================================

1) Annulation

 1.1) COVID : Si le cours est annulé pour des raisons sanitaires exigées par un gouvernement, le participant recevra un mail confirmant l'annulation du cours et la finance sera retournée conformément à l'art 2.1

2) Paiement

 2.1) En cas de paiement par carte de crédit, un éventuel remboursement sera effectué exclusivement sur le compte de la carte de crédit utilisée pour le paiement.

 5.2) Si le cours est offert par l'ACVL une contribution volontaire sur le compte de l'ACVL est la bienvenue. Elle nous aidera à couvrir les quelques frais engagés.

==================================================================================

AU TERME DE VOTRE INSCRIPTION, VOUS ALLEZ RECEVOIR UN E-MAIL CONFIRMANT VOTRE PARTICIPATION ET VOTRE ACCEPTATION DES REGLES SUSMENTIONNEES.

==================================================================================

Texte de confirmation qui s'imprime sur le message de confirmation d'inscription

Disclaimer --- Déclaration de non-responsabilité -- Haftungsausschluss

*(Coller le texte ci-dessous, dans le champ approprié et veiller à ce que les conditions soient rigoureusement identiques au texte précédent.*

Par la présente, je confirme avoir lu et compris les conditions de participation et j'ai pris l'engagement d'accepter sans restriction les conditions ci-après :

1) Annulation

 1.1) COVID : Si le cours est annulé pour des raisons sanitaires exigées par un gouvernement, le participant recevra un mail confirmant l'annulation du cours et la finance sera retournée conformément à l'art 2.1

2) Paiement

 2.1) En cas de paiement par carte de crédit, un éventuel remboursement sera effectué exclusivement sur le compte de la carte de crédit utilisée pour le paiement.

 2.2) Si le cours est offert par l'ACVL, une contribution volontaire sur le compte de l'ACVL est la bienvenue. Elle nous aidera à couvrir les quelques frais engagés.